



## Aide apres mon jugement

-----  
Par syde

Bonjour, Merci de vos réponses voila j'ai reçu mon jugement je devez 23500 euros suite a un rachat de crédit mais suite au jugement le verdict me condamne a verser au créancier 10987 euros je ne comprend pas comment je suis passe de 23500 euros a 10987 euros qui pourrais m'expliquer cette différence je précisé que je doit verser en 24 mensualités de 300 euros et la 24 mensualité le restant dut merci de m'aider a mieux comprendre

-----  
Par AGeorges

Bonsoir Syde,

Il est difficile d'expliquer le comment et le pourquoi des choses avec si peu d'informations ...

Disons qu'au plus probable, le juge a considéré que votre créancier n'était pas "tout blanc" et qu'il a décidé de réduire votre dette. Une position "d'insolvable" se traduit aussi parfois en impliquant que le créancier peut "s'asseoir" sur une partie de sa créance. Le créancier peut éventuellement faire appel ...

Globalement, quand un crédit est accordé, il est de la double responsabilité du débiteur et du créancier de vérifier si le paiement de la dette sera possible dans des conditions normales. Les assurances sont faites, elles, pour les cas anormaux. Quand Un juge constate une sorte de forcing au crédit, ou un manque évident de contrôle du créancier, il peut agir en conséquence.

Attention à votre dernière mensualité, de l'ordre de 3.000? !

-----  
Par osram

Bonjour,

Ne connaissant pas la date de la dette ou du jugement, il peut s'agir de la suppression des intérêts prescrits. En effet, les intérêts supérieurs aux 5 dernières années sont prescrits.

-----  
Par ESP

Bonjour

Sans connaître votre dossier, donc pourquoi cette dette a été abaissée !? il est impossible de comprendre.

Quelle était le montant INITIAL du crédit ?

Les 23.500 comportaient-ils des pénalités de retard, des intérêts ?

-----  
Par Indigo

Bonjour Syde,

"j'ai reçu mon jugement je devez 23500 euros suite a un rachat de crédit mais suite au jugement le verdict me condamne a verser au créancier 10987 euros je ne comprend pas comment je suis passe de 23500 euros a 10987 euros qui pourrais m'expliquer cette différence je précisé que je doit verser en 24 mensualités de 300 euros et la 24 mensualité le restant dut merci de m'aider a mieux comprendre"

Il convient de relire la motivation voir si le magistrat n'aurait pas commis une erreur matérielle dans le dispositif.

Cdt,  
-----

Par syde

c'était un rachat de crédit de 26100euros remboursable en 120 mensualités de 342euros penser vous que je doit faire appel ou valider ce jugement on ma dit de faire une assignation auprès d'un huissier pour valider ce jugement vous en penser quoi

-----  
Par Indigo26

Bonjour Syde,

Vous n'avez pas répondu à mon interrogation.

En tout état de cause, si une erreur matérielle s'est glissée dans la décision, votre créancier a du le noter et saisir le Juge aux fins de rectification. Si tel était le cas, vous en seriez avisé par une nouvelle signification par huissier.

"penser vous que je doit faire appel ou valider ce jugement"

Pourquoi faire appel puisque, à vous lire, le jugement vous profite ?

"on ma dit de faire une assignation auprès d'un huissier pour valider ce jugement vous en penser quoi"

Une assignation ? A quelles fins ?

La personne qui vous a renseigné s'est trompée ; il faut que la décision soit signifiée.

Cdlt,